



Les archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence

Service à compétence nationale, elles ont pour mission la conservation des archives relatives à la présence coloniale française outre-mer.

Héritières de trois siècles d'histoire elles conservent :

- les archives des ministères chargés, du XVIIe au XXe siècle, de l'empire colonial français.
- les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie lors de leurs indépendances.

Tous les domaines de l'histoire coloniale sont représentés : exploration des territoires, création et administration des colonies, tentatives de peuplement et installation de colons, traite négrière et esclavage, relations économiques avec la métropole, formation des administrateurs coloniaux, surveillance des mouvements politiques et de libération, guerres et indépendances, à travers 38 km de dossiers, 150 000 photographies, 60 000 cartes et plans et une bibliothèque de 120 000 livres, périodiques et titres de presse.



Pour rendre plus accessible ce fonds unique, les ANOM font appel aux nouvelles technologies :

- 2003 : création de la base de données Etat civil dit européen d'Algérie, 1830-1904
- 2004 : mise en ligne de l'état des fonds (description des archives conservées).
- 2005 : mise en ligne de la base Ulysse (photographies, cartes et plans, affiches)
- 2009 : mise en ligne du catalogue de la bibliothèque et des images de l'état civil
- 2009 : création de la rubrique des « Dossiers du mois »
- 2010 : ouverture de la salle virtuelle des inventaires
- 2011 : base de données sur les bagnes coloniaux
- 2011 : portail des outre-mer français
- 2012 : nouveau site internet en français et en anglais
- 2013 : 100e instrument de recherche mis en ligne.

Les mises en ligne des images de l'état civil se poursuivent au rythme des numérisations ainsi que celles des cartes et plans, et photos de la base Ulysse.

De nombreux instruments de recherches nouveaux ont été et seront mis à ligne dans un avenir proche.